Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 16 FÉVRIER 1914 — 87ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

MAURICE LAFARGUE
Président-Gérant
HENRY BIRABEN . . Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de drogues, machine à Rayons X, dépurateurs, machine à écrire, coffre fort en fer, meubles de bureau, divers, etc.

Thomas Gilmore vs. Osoline Chemical Co. Ltd, et Als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No. 106,852 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan dans le local ci-après désigné le MERCREDI 18 Février 1914, à 1hr. 30 de l'après midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans le local No. 1029 rue Camp.

Toutes les propriétés mobilières contenues dans le dit local consistant en meubles de bureau, bibliothèque coffre fort en fer machine à écrire; machine à rayons X deux dépurateurs et accessoires un lot de médicaments; drogues, huiles parfums, térébenthine bouteilles vides, papeterie, divers etc; Suivant inventaire enregistré.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. C. & THOMAS GILMORE,
Avocats pour le demandeur.
fév 7-12-18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2825 et 2829 rue Annonciation, entre avenue Washington et la rue Sixième.

Eureka Homestead Society vs. T. Walter Danziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,948 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie duquel est annexée à un acte de vente devant J. Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1888, et mesure quarante deux pieds de face à la rue Annonciation, cent soixante pieds sept pouces et une ligne et demi de profondeur sur le côté le plus proche de l'avenue Washington adjoignant le lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus proche de la rue Sixième et quarante deux pieds sur la ligne du fond.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
jan—17,18,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano de valeur.

The Cable Company vs. Louis H. Caignard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106860 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, dans le local ci-après désigné le MARDI 17 février 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, No. 508-512 rue Chartres, un piano, Wellington style A en acajou.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
TESSIER & TESSIER Avocats.
fév 6-7-11-17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de bureau solide et de valeur consistant en 4 bureaux dessus à rideau, un bureau à dessus plat, et bureau droit, armoire à glace, tables de milieu, canapés, tapis moquette, chaises, machine à écrire, avec bureau, classeurs tabourets nattes, stores, tableaux, porte-chapeaux, divers, etc. Un duplicateur Underwood, etc.

Hibernia Bank & Trust Co. vs. Louisiana Interstate Mineral Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,521 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés le MERCRIDI 18 Février 1914 à 10 hrs. 30 du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Dans mon entrepot No. 508-512 rue Chartres.

Un grand assortiment de meubles de bureau, une armoire à glace, tapis moquette, tableaux, machine à écrire, divers etc, suivant inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
McCLOSKEY & BENEDICT et J.J. McCLOSKEY, avocats pour la demanderesse.
fév 7-12-14-18

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Germain Espy vs. George W. Carrie.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 62984. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire sus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan sans limite ou réserve dans le local au coin des rues Ursulines et Bourbon dans le second district de cette ville LUNDI, 16 Février 1914 à 11 hrs. du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Un comptoir de buvette, une caisse enregistreuse Nationale, un lot de denrées assorties etc; saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
DELVAILLE H. THEARD, avocat pour la demanderesse.
fév 15-16

ANNONCE JUDICIAIRE.

New Orléans Brewing Co. vs. Frank Kempmann.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 61714. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, le MERCREDI 18 Février 1914 à 11 hrs. 30 du matin la propriété suivante decrite à savoir:

Cinq chaises deux tables rondes, un billard à poches, six queues, une étagère à billes, une étagère à queues, un calorifère, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
JOHN J. McCLOSKEY, Avocat pour la demanderesse.
fév 7-12-18

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe, entre les rues Adams et Hillary.

Prudential Savings and Homestead Society vs. Jackson J. Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,919 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 98, autrefois No. 26 A, borné par les rues Burthe, Adams, Maple (autrefois Seconde) et Hillary; les dits lots sont désignés par les numéros quatorze et quinze et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burthe, sur cent vingt pieds en profondeur laquelle propriété porte les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour la demanderesse.
jan—17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur, située à Milneburg.

Félix J. Dreyfous vs. Mme Rosie Moreau, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,811 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'Ilet No. 5286, autrefois Ilet No. 36, borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Marigny, Colombia et Frankfort, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 44 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot s'étend à une distance de 63 pieds 11 pouces et 5 lignes du coin de l'avenue des Champs Elysées et de la rue Colombia et mesure, en mesure française, 60 pieds de face à l'avenue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds, et, en mesure anglaise, mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à l'avenue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes en prorondeur entre lignes parallèles.

2ème. Un lot ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville à Milneburg sur le lac Pontchartrain et mesure, en mesure française (le dit lot ou parcelle de terre(60 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds faisant face à la rue Colombia; le dit lot ou parcelle de terre est désigné par le No. 1 sur l'Ilet No. 36 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,23,30fév—6,13,18,19

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Troisième District.

F. D. Charbonnet vs. The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd., Meyer S. Dreifus, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Ilet No. 26, ou 710, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et N. Claiborne.

2. Ilet No. 27, ou 811, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et Solidelle (actuellement N. Roman).

3. Ilet No. 30, ou 844, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Solidelle (actuellement N. Roman) et Joséphine (actuellement N. Prieur).

4. Ilet No. 31, ou 952, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Joséphine (actuellement N. Prieur), et Celestine (actuellement N. Johnson).

5. Ilet No. 34, ou 986, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Celestine (actuellement N Johnson) et Genius (actuellement N. Galvez).

6. Ilet No. 35, ou 1098, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez) et Liberal (actuellement N. Miro).

7. Ilet No. 38, ou 1133, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Liberal (actuellement N. Miro) et Force (actuellement N. Tonti).

8. Ilet No. 39, ou 1249, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Force (actuellement N. Tonti) et Virtue (actuellement N. Rocheblave).

9. Ilet No. 42, ou 1287, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Virtue (actuellement N. Rocheblave) et Magistrate (actuellement N. Dorgenois).

10. Ilet No. 43, ou 1418, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Magistrate (actuellement N. Dorgenois) et Law.

11. Ilet No. 46, ou 1457, est borné par les rues Forstall, Lizardi et Law et Florida Walk.

12. Onze certains lots vacants de terre ou parcelle ou part d'Ilets, ainsi que tous les droits, voies ou privilèges servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon y compris tous les droits de prescriptions qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, toutes faisant face à la rue Forstall et mesurent chacun trois cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds six lignes et font parties d'une étendue de terre autrefois connue sous le nom d'étendue Lizardi.

Le premier de cette étendue de terre est situé dans l'Ilet 711, borné par les rues Forstall, Reynes, Nord Claiborne et Nord Derbigny et les autres dix (10) parcelles de terre sont situés dans dix (10) ilets compris entre les rues Forstall et Reynes et s'étendent en profondeur sur la promenade Florida, désigné sur le cadastre municipal des assesseurs de l'Etat par les numéros 840, 845, 951, 987, 1097, 1134, 1248, 1288, 1417 et 1458; tous étant les mêmes onze parcelle de terre plus complètement décrites dans l'acte de vente par Manuel Geneor de Lizardi et Joseph Numa Charbonnet, passé devant Théodore Guyol, notaire, le 8 décembre 1869.

Les bâtisses et améliorations actuellement situées sur les propriétés ci-dessus décrites ne sont pas comprises dans la vente des dites propriétés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devant payer au comptant le montant de la réclamation des demandeurs étant un billet de 2,500 dollars daté du 6 mars 1913, payable 8 mois après date, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an depuis date jusqu'au paiement garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété prédité; aussi 5 pour cent sur le principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocats le cout et dépens du procès et vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer le paiement des billets suivants garantis par la même hypothèque ce vendeur le billet accepté premièrement à tous, datés du 6 mars 1913, et portant l'intérêt depuis leur date d'émission au taux de 6 pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement à savoir, deux billets de 2,500 dollars chacun payables respectivement à 11 et 14 mois après date, quatre billets de 5,000 dollars chacun payable respectivement 1, 2, 3 et 4 ans après date, l'intérêt sur les dits billets du jour de la vente étant assumé par l'acquéreur.

3. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, au comptant. Dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la réclamation du demandeur dûs sur la dite propriété comme il est annoncé plus haut alors:

4. L'acquéreur devra payer comptant les honoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et aussi le pro-rata accru du net produit de la vente du billet de 2,500 dollars déjà du ci-dessus premièrement décrit.

5. Et l'acquéreur assumera le paiement des 6 divers billets ci-dessus secondement décrits jusqu'au montant seulement du pro-rata de chacun d'eux au montant du produit net de la vente pour l'intérêt seulement sur le pro-rata depuis la date de la vente jusqu'au paiement au taux de 6 pour cent par an.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

30 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F Street, Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Frederichs G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et prescriptions et dépendances et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1065, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Liberals ou Johnson), désigné comme lots Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'arpentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 décembre 1912, et dressé par C. Lewis Uncas, député voyer de ville, daté du 29 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de denrées, coffre fort en fer, caisse enregistreuse, vitrines, etc.

Lydia E. Froischer vs. F. W. Iry & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 106868. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'encan, dans le local ci après désigné le MERCREDI, 25 février, 1914, à 10 hrs. 30 du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Dans mon entrepôt Nos. 508-512 rue Chartres.

Un lot de denrées assorties, etc., vitrines, coffre fort en fer, une caisse enregistreuse National, une grande bascule, une glaciere divers, etc. Suivant inventaire enregistre.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS. — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
DENEGRE, LEROY & CHAFFE & HARRY McCALL, avocats pour la demanderesse.
fév 13-18-25

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur dans le Second District, ainsi que les bâtisses et améliorations, etc., portant le numéro municipal 1060 City Park Avenue.

Mlle Ellen R. Henry vs. Peter Stifft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,882 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et prescriptions et dépendances et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Second District de cette ville, dans la partie de la ville s'étendant entre le chemin de la Métairie, actuellement l'avenue du City Park, et l'avenue de Carrollton et la rue Hennessey, désignés par les numéros neuf et dix sur un plan dressé par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 15 juillet 1902; suivant lequel dit plan les dits lots mesurent chacun 28 pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue City Park, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds et sept pouces entre lignes parallèles. Un croquis du dit plan est joint à un acte de vente passé devant Charles J. Théard, notaire en cette ville, daté du 7 avril 1904, entre A. J. Cassard et Mme Veuve Nina Cletcovich.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour le demandeur.
jan—24,25,30fév—6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Player piano de valeur.

Philip Werlein, Ltd., vs. Paul Hemo, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,095. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 25 février 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, un player piano Werlein avec tabouret et dessus de piano.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
MERRICK, GENSLER et SCHWARZ,
Avocats pour la demanderesse.
fév 13-19-25

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 1030 Annunciation, entre les rues Calliope et Poeyfarre.

French Market Homestead Association vs. Mme Mary Riley, épouse de Edward Zimmer, et Edward Zimmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,767 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Annunciation et Poeyfarre; le dit lot est désigné par le numéro huit, sur un plan joint à un acte passé devant E. G. Gottschalck, ancien notaire, le 11 mai 1867, et mesure dix-sept pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Annonciation, douze pieds, neuf pouces et sept lignes de largeur en arrière, sur une profondeur d'environ soixante-deux pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot No. 7, et soixante-cinq pieds, sept pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté; ainsi que l'usage d'une allée mitoyenne de cinq pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Poeyfarre, et mitoyenne avec ce lot et les autres.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. PETERS,
Avocat pour la demanderesse.
jan 30—fév 6 13 20 27—mars 4 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Gioachino Olivieri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 105,733. — Division A — Avis est par le présent donné donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick L. Olivieri, Administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
fév 14-18-23

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. — De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. — De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. — De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

*LA SAVOIE, 18 février.
*LA LORRAINE 25 Février.
*LA PROVENCE, 4 mars.
*LA SAVOIE, 11 mars.
*LA LORRAINE, 18 mars.

Départs spéciaux de New-York du Samedi.

*NIAGARA, 21 février.
†ROCHAMBEAU, 28 février.
*CHICAGO, 14 mars.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havre Direct.

S. S. MEXICO, 25 février.
S. S. ST. LAURENT, 22 mars.

Passage de cabine.....$60.00
Passage d'entrepont $39.50

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud.
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hennen.
fevmars—19

E. CLAUDEL OPTICIEN

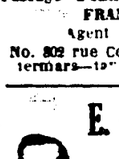

918 RUE DU CANAL
Successeur de E. & L. Claudel
En face de la plus grande Maison Blanche
PRÈS BARONNE
Pas de Succursale — Verres de Contre

AVIS SPECIAUX.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE., LE 17 janvier, 1914. — Avis est par le présent donné qu'à la suite d'une réunion du conseil de direction de la COMMERCIAL GERMANIA TRUST AND SAVINGS BANK une réunion des actionnaires de la dite banque aura lieu dans le salon des directeurs, au bureau principal de la corporation, 805 rue Commune, Nouvelle-Orléans, le MARDI, 17 février 1914, à 10 heures du matin, à l'effet de décider une augmentation de capital de la dite corporation et à l'effet d'amender les statuts de la société, et de traiter toutes les autres questions qui pourraient être présentées à la direction.

G. OWEN VINCENT,
Caissier.
17jan—30f

Nouvelle-Orléans, Lne., 26 décembre 1913.

La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation.

C. A. TESSIER.

Nouvelle-Orléans. Lne., 26 décembre 1913.

Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Carondelet.

17décf

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Harry Hoyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 107,506. —Division A — Attendu que Mme Rosa Seal veuve de feu Harry Hoyle, a présenté une petition à sa cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Harry Hoyle décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.
fev 12-16-21

Succession de Mme Elizabeth Plapp veuve de John Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,983 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Jacob Miller, administrateur de cette succession, ne serait pas pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
fév 8-12-17

Succession de Mme Catherine Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106488 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John D. Nix, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribues conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. A. TICHENOR, Avocat.
fév 14-18-23

Succession de L. J. Joly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,766 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme L. V. Joly, executrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SIDNEY GAUTIER, Avocat.
fév 11-18-23